

République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

LOI
L/2019/N° ...002.6-.../AN

AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ADHESION DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE A LA BANQUE ASIATIQUE D'INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES (AIIB)

L'Assemblée Nationale

Vu la Constitution en ses articles 72 et 149 ;

Après en avoir délibéré, lors de sa plénière du mardi 25 juin 2019 a adopté la loi d'autorisation de ratification dont la teneur suit :

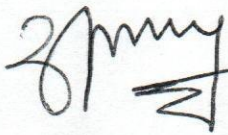
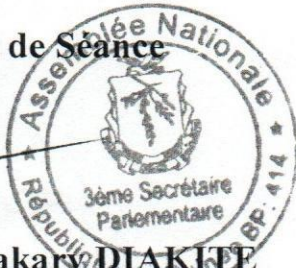
Article 1^{er} : Est autorisée la ratification de l'Adhésion de la République de Guinée à la Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures (AIIB).

Article 2 : La présente Loi qui prend effet à compter de sa date de promulgation, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat.

Conakry le **25 JUN 2019**

Pour la Plénière

Le Secrétaire de Séance



Honorable Bakary DIAKITE

Le Président de Séance



Claude Kory KONDIANO